

NON CLASSIFIÉ



Public Inquiry Into Foreign Interference
in Federal Electoral Processes and
Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère
dans les processus électoraux et les
institutions démocratiques fédéraux

Résumé d'entrevue : Fonctionnaires des bureaux régionaux du SCRS¹

Le 20 février 2024, les avocats de la Commission ont mené une entrevue de groupe de hauts fonctionnaires représentant trois des bureaux régionaux du **Service canadien du renseignement de sécurité (« SCRS » ou le « Service »)**. L'entrevue s'est déroulée dans un environnement sécurisé et il y a été fait référence à des informations classifiées. Le présent document est la version publique du résumé classifié de l'entrevue, qui a été déposé en preuve pendant les audiences à huis clos de la Commission qui ont eu lieu en février et mars 2024.

Notes aux lecteurs

- Les segments de texte entre crochets sont des notes explicatives fournies par les avocats de la Commission pour aider le lecteur.
- La rédaction du présent résumé s'appuie sur la sous-division (a)(iii)(C)(II) du mandat de la Commission. Ce résumé divulgue la preuve pertinente aux fins des divisions (a)(i)(A) et (B) du mandat de la Commission qui, selon la Commissaire, ne porterait pas préjudice aux intérêts cruciaux du Canada ou de ses alliés, à la défense nationale ou à la sécurité nationale.
- Le présent résumé contient de l'information qui concerne les divisions (a)(i)(A) et (B) du mandat de la Commission. L'information fournie au cours de l'entrevue se rapportant à d'autres aspects du mandat de la Commission a été omise de ce résumé, mais pourrait être présentée en preuve par la Commission à un stade ultérieur des procédures.

¹ Traduction.

NON CLASSIFIÉ

- Le présent résumé doit être lu conjointement avec le rapport institutionnel non classifié du SCRS qui a été préparé par le gouvernement du Canada et les versions publiques des résumés d'interrogatoires à huis clos des témoins du SCRS.

Contexte²

Bo Basler est le **coordinateur des efforts de lutte contre l'ingérence étrangère (« CEIE ») au SCRS**. Avant d'occuper ce poste, il a agi à titre de sous-directeur général aux opérations du bureau régional des Prairies du SCRS et de directeur général du bureau régional de la **Colombie-Britannique (« C.-B. »)** du SCRS.

Le **Témoin 2** est le directeur général du bureau régional de Toronto du SCRS. Il a auparavant occupé le poste de sous-directeur général aux opérations pour le bureau régional de Toronto du SCRS.

Le **Témoin 3** est le directeur général du bureau régional des Prairies du SCRS. Il a auparavant agi à titre de directeur général par intérim et de sous-directeur général du soutien opérationnel du bureau régional des Prairies du SCRS.

Structure des bureaux régionaux

Bureau régional de la C.-B.

M. Basler a fourni un portrait détaillé de la structure, des ressources et des secteurs d'activités du bureau régional de la C.-B. du SCRS, y compris les ressources servant à lutter contre les menaces liées à l'**ingérence étrangère (« IE »)**.

Le bureau régional de la C.-B. a aussi des unités chargées des questions liées à l'Inde.

Bureau régional des Prairies

Le Témoin 3 a fourni un portrait détaillé de la structure, des ressources et des secteurs d'activités du bureau régional des Prairies. Le Témoin 3 a souligné que la structure du bureau régional des Prairies est similaire à celle du bureau régional de la C.-B. Le bureau

² L'identité de ces témoins doit demeurer secrète pour des raisons de sécurité nationale et de sécurité personnelle.

NON CLASSIFIÉ

régional des Prairies est responsable des trois provinces des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest. Le Témoin 3 a traité de l'allocation des ressources de la région en ce qui a trait à la lutte contre les menaces liées à l'IE.

Bureau régional de Toronto

Le Témoin 2 a fourni un portrait détaillé de la structure, des ressources et des secteurs d'activités du bureau régional de Toronto.

Le Témoin 2 a estimé que, pendant les élections fédérales de 2019 et de 2021, une part plus importante des opérations du bureau régional de Toronto était consacrée aux questions liées aux élections.

Le Témoin 2 a expliqué qu'au sein du bureau régional de Toronto, des employés spécifiques se concentrent sur les états étrangers hostiles.

Bureaux régionaux et Administration centrale du SCRS

Les témoins ont été invités à décrire les interactions entre les bureaux régionaux et l'**Administration centrale (AC)**, ainsi que la participation des bureaux régionaux dans les questions liées à l'AC.

Interactions entre les régions et l'AC du SCRS

M. Basler et le Témoin 3 ont expliqué que les bureaux régionaux et l'AC interagissent régulièrement. De plus, les bureaux régionaux tiennent régulièrement des réunions et des échanges entre eux, à distance ou en personne.

Le Témoin 2 a expliqué qu'au niveau des sous-directeurs généraux, des réunions sont régulièrement tenues pour discuter des tendances et d'autres renseignements. De plus, les directeurs généraux régionaux et de l'AC se réunissent de manière bihebdomadaire et rencontrent aussi leur gestionnaire, le directeur adjoint, Collecte, chaque semaine. Il n'y a aucun obstacle au partage d'information pendant ces réunions.

Le Témoin 2 a expliqué que les rapports régionaux sont toujours envoyés à l'AC mais que, si un rapport concerne une autre région, il sera également communiqué à cette dernière. M. Basler a ajouté que tous les rapports régionaux sont consignés dans un répertoire électronique à laquelle peuvent accéder les personnes disposant des

NON CLASSIFIÉ

autorisations de sécurité appropriées. Les rapports peuvent être portés à l'attention d'unités spécifiques, et il est aussi possible pour des individus d'effectuer des recherches de manière indépendante pour trouver de l'information pertinente dans le répertoire.

Le Témoin 2 a été invité à commenter une chaîne de courriels qui démontre l'existence d'un désaccord entre le bureau régional de Toronto et l'AC du SCRS, relativement au temps pris par l'AC pour produire des produits de renseignement à partir de rapports opérationnels sur l'IE fournis par le bureau régional de Toronto. Le Témoin 2 ne savait pas pourquoi l'AC du SCRS a refusé d'intégrer les renseignements provenant du bureau régional de Toronto mentionnés dans la chaîne de courriels dans les rapports de renseignement et de les diffuser au sein du gouvernement.

Le Témoin 2 a expliqué que l'AC du SCRS est responsable de fournir du renseignement aux clients du gouvernement du Canada et d'établir les politiques et les priorités relatives à l'échange de renseignement. L'AC du SCRS considère le renseignement dans une optique nationale, tandis que les régions ont tendance à se concentrer sur le renseignement recueilli et faisant l'objet de rapports dans leur propre région. À l'occasion, il y a des désaccords entre les régions et l'AC concernant les renseignements à inclure dans un Bulletin du renseignement du SCRS (« BRS »). Ce type de désaccord n'est pas rare ni propre au dossier de l'IE.

Selon le Témoin 2, le dialogue entre les régions et l'AC démontre que le système fonctionne bien. Un débat interne est nécessaire pour que le SCRS puisse accomplir son travail de manière efficace. Le Témoin 2 a souligné que, par le passé, le SCRS a été critiqué pour sa culture de « pensée de groupe » (« *group think* »). Selon le Témoin 2, les dialogues internes accrus sur la façon d'envisager les enquêtes démontrent que ces critiques sont fausses. Il a également expliqué que la création de groupes de travail spécifiques aux régions, décrits plus en détail ci-après, a renforcé la cohésion entre les régions et l'AC.

Le Témoin 2 a souligné que les mouvements de personnel entre l'AC et les régions étaient plutôt fréquents et même nécessaires, dans certains cas, conformément aux politiques du SCRS avant la pandémie. Bien que ces mouvements aient diminué depuis la pandémie, la tenue de conférences, l'affectation temporaire d'employés régionaux à

NON CLASSIFIÉ

l'AC afin qu'ils puissent travailler avec leurs homologues et d'autres types de pollinisation croisée favorisent l'ouverture de canaux de communication entre les régions et l'AC.

Direction générale du DAE

M. Basler a expliqué que, afin d'améliorer les communications entre les agents du renseignement [personnes responsables de la collecte de renseignement] et les analystes du renseignement [personnes responsables de l'analyse du renseignement recueilli], le SCRS a créé des groupes de travail qui sont responsables d'activités relatives à des menaces liées à une région géographique ou à un sujet particulier. Ces groupes réunissent les fonctions opérationnelles et analytiques liées au renseignement, et permettent aux agents et aux analystes du renseignement de travailler ensemble.

Le Témoin 3 a ajouté que les régions envoient leur renseignement aux groupes de travail, qui analysent et préparent les produits de renseignement dans des formats adaptés aux clients du gouvernement du Canada.

Le Témoin 2 a expliqué que les groupes de travail ont à la fois des agents et des analystes du renseignement, permettant aux membres de saisir le rôle de tout un chacun, ce qui se reflète ultimement tant dans la collecte que dans l'analyse du renseignement.

Participation régionale dans l'élaboration des politiques et des priorités avec l'AC

Le Témoin 2 a expliqué que l'AC du SCRS élabore des exigences en matière de renseignement, lesquelles déterminent le renseignement que les régions sont censées recueillir. Les régions déterminent comment recueillir le renseignement demandé (méthodes, stratégies, etc.). Les priorités en matière de renseignement proviennent du Cabinet et sont mises en œuvre par l'entremise de directives ministérielles à l'intention du SCRS, ce qui donne ensuite lieu à des directives de la part de l'AC du SCRS, et, enfin, à la collecte de renseignement par les régions.

Le Témoin 3 a fait remarquer que la collecte de renseignement se fait différemment selon les préoccupations propres à chaque région.

M. Basler a mentionné que, bien que les priorités proviennent des échelons supérieurs du gouvernement, les renseignements recueillis sur le terrain alimentent la production des rapports qui sont transmis aux clients du gouvernement du Canada, lesquels

NON CLASSIFIÉ

informent ensuite les hauts fonctionnaires, qui à leur tour aident à établir les priorités en matière de renseignement.

Bureaux régionaux et autres partenaires**Organisations gouvernementales**

M. Basler a expliqué que, de façon générale, l'AC du SCRS s'occupe des relations avec les autres organes du gouvernement du Canada (p. ex., les ministères fédéraux, le travail avec le CST, etc.). L'une des exceptions concerne la relation que le SCRS entretient avec la **Gendarmerie royale du Canada (« GRC »)**. Bien que l'AC du SCRS gère la relation nationale avec la GRC, les bureaux régionaux du SCRS ont aussi des relations bilatérales directes avec la GRC par l'intermédiaire des **équipes intégrées de la sécurité nationale (« EISN »)**. Les EISN sont composées d'employés de la GRC qui enquêtent sur des infractions criminelles liées à la sécurité nationale, y compris l'IE, et bénéficient de l'aide d'employés du SCRS. Les EISN sont gérées à l'échelle régionale.

Le Témoin 2 a ajouté que le bureau régional de Toronto interagit parfois directement avec le CST. Le bureau régional de Toronto fait aussi directement affaire avec l'**Agence des services frontaliers du Canada (« ASFC »)**, la GRC, le gouvernement provincial et les forces policières locales et provinciales.

Alliés et partenaires en matière de renseignement

Le Témoin 2 a expliqué que le bureau régional de Toronto a parfois des contacts avec des services de renseignement alliés, bien que la plupart des interactions avec ceux-ci se fassent par l'intermédiaire de l'AC du SCRS. Le Témoin 2 a noté qu'avec la participation de l'AC du SCRS, le bureau régional de Toronto a rencontré des partenaires américains et a travaillé avec eux.

M. Basler a ajouté que le bureau régional de C.-B. travaille aussi avec leurs homologues américains.

Le Témoin 2 a expliqué que les bureaux régionaux ne travaillaient habituellement pas avec des alliés ou des partenaires étrangers sur des affaires liées à l'IE, compte tenu de la nature sensible du renseignement relatif à l'IE. Le renseignement relatif à l'IE peut avoir une incidence sur les relations internationales du Canada, sa position sur la scène

NON CLASSIFIÉ

mondiale et la sécurité de sources canadiennes. Pour ces raisons, les bureaux régionaux traitent des questions relatives à l'IE avec une extrême sensibilité et communiquent rarement les détails des enjeux liés à l'IE à des agences étrangères.

Activités pendant les élections

M. Basler a fait remarquer que, pendant les élections, toutes les régions ont dû travailler dans des délais serrés afin de rapporter les incidents qui survenaient pendant les élections. Ces échéances étaient inhabituelles.

Mesures de réduction de la menace et instructions de sécurité préventives

De manière générale

M. Basler a discuté des **mesures de réduction de la menace (« MRM »)** de manière générale. Il a décrit le processus interne pour élaborer et mettre en œuvre une MRM.

M. Basler a souligné qu'une MRM sera mise en œuvre par différents bureaux selon le contexte. Habituellement, si une MRM provient d'une région particulière, cette région sera celle qui la mettra en œuvre. Toutefois, si, par exemple, la MRM nécessite qu'un haut fonctionnaire travaillant à Ottawa soit breffé, une personne de l'AC peut se charger du breffage.

Le Témoin 2 a ajouté que, de manière générale, les régions s'occupent des breffages préventifs ou des instructions de sécurité préventives à l'intention des députés, à moins que ceux-ci ne soient à Ottawa. Le cas échéant, une personne de la région de la capitale se charge de ce breffage. M. Basler a souligné que ces breffages, appelés « instructions de sécurité préventives » ou « breffages préventifs », avertissent les députés des menaces liées à l'IE en termes généraux et n'utilisent que de l'information non classifiée. M. Basler a distingué ces breffages de ceux entrepris dans le cadre des MRM, lesquels nécessitent que le processus de MRM approuve la divulgation d'informations classifiées lors du breffage.

M. Basler a expliqué qu'il n'y a pas de « trousse » de MRM spécifiquement sur l'IE. M. Basler a décrit les différents types de MRM et leurs objectifs.

NON CLASSIFIÉ

Séance d'information sur l'IE offerte au Parti libéral durant l'élection de 2021

Les témoins ont été questionnés au sujet d'un breffage en particulier donné à des représentants autorisés du Parti libéral du Canada par le **Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignement visant les élections (« Groupe de travail »)** pendant les élections de 2021.

Collecte du renseignement

États étrangers impliqués dans de l'IE

Les Témoins ont mentionné que l'Inde, bien qu'elle soit clairement au deuxième rang derrière la RPC en ce qui concerne le niveau de menace d'IE, est néanmoins un sujet d'intérêt pour plus d'un bureau régional. Tandis que les objectifs de la RPC se rapportent au gain d'influence à l'échelle mondiale, l'Inde s'intéresse aux questions qui concernent particulièrement ses propres intérêts. Tous les témoins ont convenu que l'IE mené par l'Inde mine les processus démocratiques du Canada et la cohésion communautaire à l'échelle régionale.

RPC

M. Basler a expliqué qu'en 2019, les candidats envers lesquels la RPC était antipathique ont reçu peu ou pas de couverture dans les médias en langue chinoise et n'étaient pas invités aux activités communautaires sino-canadiennes. La stratégie de la RPC consistait à rendre ces candidats peu attrayants en faisant d'eux des inconnus, tout en promouvant massivement les candidats préférés par la RPC. En 2021, la stratégie de la RPC avait évolué, passant de l'exclusion passive à des attaques directes à l'égard de la réputation. Par exemple, comme dans le cas de Kenny Chiu, les candidats qui n'étaient pas préférés par la RPC étaient étiquetés comme racistes ou antichinois.

Han Dong

Le Témoin 2 a souligné que la circonscription de Don Valley–Nord était un bastion du PLC. Par conséquent, la course principale était celle de l'investiture, et non pas l'élection fédérale elle-même. Les règles pour le processus d'investiture sont gouvernées par chaque parti politique, contrairement à celles des élections fédérales.

NON CLASSIFIÉ

Le Témoin 2 a expliqué que, avant les élections de 2019, le député Tan Geng, dont on pensait qu'il était perçu positivement par la RPC, représentait la circonscription. Le Témoin 2 a précisé que le vote d'investiture par lequel M. Dong a été désigné comme candidat pour le PLC pourrait avoir fait l'objet de plusieurs irrégularités.